

PROGRAMME DE FORMATION

FN°3 PILOTER UN PROJET DE SÛRETÉ

Description de la formation

FN°3 PILOTER UN PROJET DE SÛRETÉ

Piloter un projet de sûreté n'est pas une affaire de spécialiste technique uniquement. Il faut savoir définir des besoins clairs, dialoguer avec les différents intervenants, faire des choix technologiques, budgéter, respecter un cadre réglementaire strict. Cette formation vous apporte une méthode structurante (SOTAJE) et des outils clés pour organiser et déployer efficacement un projet de sûreté global.

Cette formation s'adresse à :

Responsables sûreté et chefs de projet en collectivités ou entreprises

AMO sûreté / MOA en charge de projets de protection

Techniciens en charge de la sûreté sur sites industriels, ERP, sites sensibles

Conducteurs de travaux avec un volet sûreté à intégrer

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ Structurer un projet de sûreté selon la méthode SOTAJE
- ✓ Identifier et justifier les choix technologiques adaptés à un contexte donné
- ✓ Intégrer les contraintes réglementaires et cybersécurité dans un proj
- ✓ Analyser de manière critique un projet de sûreté existant
- ✓ Dialoguer efficacement avec les parties prenantes d'un projet de sûreté

Contenu de la formation

MODULE 1 : Définir et structurer un projet de sûreté

- ✓ L'objectif d'un projet de sûreté : définir les buts et structurer le projet selon la méthode AN2V SOTAJÉ
- ✓ L'organisation d'un PC vidéo : aménagement, réglementation et gestion des budgets

MODULE 2 : Technologies et architecture des systèmes

- ✓ Architecture technique d'un système de vidéoprotection : composants, infrastructure réseau, dimensionnement, logiciels VMS et hyperviseur
- ✓ Contrôle d'accès et gestion des alarmes : détection d'intrusion, scénarios d'ale
- ✓ Logiciel hyperviseur : compréhension des fonctionnalités avancées

MODULE 3 : Environnement, cybersécurité et exploitation

- ✓ Cybersécurité : principes de sécurisation des systèmes globaux
- ✓ Intégration smart city / smart building : adaptation des systèmes dans des environnements intelligents
- ✓ Cadre juridique : RGPD, CNIL, exploitation et plan de maintenance
- ✓ Étude de cas : analyse critique d'un projet réalisé

Organisation de la formation

Conditions de réalisation

Prérequis

- ✓ Expérience en sûreté ou en gestion de projet recommandée

Effectifs

- ✓ 1 à 8

Durée

- ✓ 14h — 2 jours

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en présentiel.

Lorsque la formation est dispensée en présentiel :

- ✓ Salle de formation adaptée et équipée (vidéoprojecteur, matériel pédagogique)

Apports méthodologiques et théoriques

- ✓ Études de cas, échanges interactifs avec les participants
- ✓ Supports : PDF de synthèse, fiches outils

Évaluation et qualité

Modalités d'évaluation

- ✓ L'évaluation diagnostique, prédictive (positionnement, prérequis...), sous forme de QCM
- ✓ L'évaluation sommative (en fin de processus de formation), sous forme de QCM
- ✓ L'évaluation de satisfaction pour mesurer l'appréciation générale de la formation, sous forme de QCM

Les résultats des évaluations sont analysés par l'AN2V afin d'améliorer en continu les contenus et modalités pédagogiques.

Modalités de validation

- ✓ Attestation de réussite ou de formation

Profil du formateur

Les formateurs disposent d'une expérience professionnelle avérée en exploitation opérationnelle de dispositifs de vidéoprotection et de vidéosurveillance.

Les + de cette formation

- ✓ Méthode exclusive SOTAJE : une grille pour structurer votre projet de façon opérationnelle.
- ✓ Expertise pluridisciplinaire : formateurs issus du terrain (sûreté, territoires, techno).

Informations pratiques

Calendrier & coût

Coût de la formation en INTRA sur devis :

✓ Nous contacter

Les formations sont dispensées exclusivement en intra-entreprise ou collectivité. Le délai d'accès est défini conjointement avec le client, en fonction de ses contraintes organisationnelles et des disponibilités des formateurs.

La formation peut être mise en œuvre après validation du besoin et contractualisation.

Accessibilité handicap

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Toute demande spécifique fait l'objet d'une étude préalable individualisée, permettant d'évaluer la faisabilité des adaptations au regard des contraintes pédagogiques, techniques, organisationnelles et réglementaires.

Les aménagements sont mis en œuvre lorsque cela est possible, dans le respect des conditions de réalisation de l'action de formation.



FORMATIONS
POUR LES
PROFESSIONNELS

VOTRE CONTACT

Marie LAMPREIA

Directrice du centre de formations AN2V
Référénte handicap, pédagogique et qualité

06 24 77 07 47

ml@an2v.org

BONNE FORMATION

L'ÉQUIPE AN2V — www.an2v.org